



COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN DU 21 MARS 2015 AVEC LE MAIRE ET PRESIDENT DE LA CAMC

Objet : Etat d'avancement des dossiers ADSL, PPRI, Transport en commun, liaison Sud de Chelles

Suite à notre demande par courrier du 5 mars, Monsieur Noyelles nous a accordé un entretien en ses qualités de Maire de Vaires sur Marne et de Président de la Communauté d'Agglomération Marne et Chantereine. Cet entretien nous a été accordé le 21 mars 2015 en Mairie de Vaires sur Marne et concernait les dossiers suivants nous concernant :

- l'ADSL,
- la lutte contre les inondations et le PPRI,
- les transports en commun
- la liaison sud de Chelles : construction d'un nouveau pont sur le Canal, requalification du chemin des carriers et du chemin du corps de garde, accès direct à la base par pont actuel.

Participaient à la réunion :

Monsieur NOYELLES en ses qualités de Maire et Président de la Communauté d'Agglomération

L'Association représentée par :

Madame BAROMYKINE (Trésorière adjointe)

Messieurs CHOUX (Président) TISSEUIL (Vice Président) et ROUIX (Trésorier)

Monsieur CHOUX, après présentation, indique sa volonté d'aborder les différents dossiers de façon constructive avec les représentants des collectivités.

1) ADSL et fibre optique :

L'association :

- Se dit surprise et insatisfaite de voir le dossier concernant le déploiement de la fibre optique annoncé pour 2014 reporté à 2018 voire plus tard.
- Insiste sur la nécessité d'obtenir le très haut débit pour une question d'équité, de justice et d'égalité : certaines petites communes en sont dotées.
- Notre quartier étant très éloigné du DSALM de Chelles, demande une priorité pour les secteurs Sud de l'Agglomération (dont la ZAC fait partie) dans le programme de déploiement de la fibre.
- Insiste sur le nombre croissant d'habitant de la ZAC n'admettant pas de ne pas disposer du très haut débit dont des auto-entrepreneurs ou des personnes dont le télétravail a été proposé.
- Demande la mise en place éventuelle d'un relais rue par la collectivité si le déploiement de la fibre devait être retardé (300000€ environ).
- Indique envisager de faire une pétition.

Monsieur Noyelles :

- *Fait l'historique des démarches faites par la CAMC depuis sa création:*
 - o *pose de relais*
 - o *déploiement dans le cadre du plan départemental : abandonné en raison de la désignation de la CAMC comme zone AMI entrant dans le cadre du plan national du déploiement de la fibre.*
 - o *Désignation de SFR par les pouvoirs publics pour couvrir notre territoire (2013).*
 - o *Signature d'une convention avec la CAMC prévue fin 2013 retardée à décembre 2014 en raison fusion SFR et Numéricable.*
 - o *Emplacement du relais « fibre » prévu sur Chelles et retenu.*
 - o *Rencontre avec SFR/Numéricable : les opérateurs envisagent une nouvelle étude qui retarderait encore.*
 - o *Nouvelle réunion prévue en Avril*
- *Partage nos exigences et défend ce dossier pour obtenir des délais plus rapides.*
- *Œuvrera en ce sens à la réunion d'avril.*
- *Souhaite que notre pétition lui soit remise pour la réunion d'avril afin de peser sur les opérateurs.*
- *Envisage une réunion publique pour informer les habitants de Vaires.*
- *Ira si nécessaire jusqu'à lancer une pétition sur l'ensemble du territoire.*

2) Lutte contre les inondations et PPRI :

L'association :

- Demande l'état d'avancement dans l'élaboration du PPRI
- Indique la nécessité de voir se concrétiser la mise en place rapide du PPRI
- Souligne qu'en l'état actuel l'application du PSS est plus contraignante que le PPRI et ne permet pas aux habitants d'effectuer de petites extensions, abris de jardin ou véranda. Cet état de fait est pénalisant, peut avoir un effet sur la vente de leur patrimoine. De nombreux habitants de la ZAC nous font part de leur incompréhension.



Association des Habitants de la Zac des Pêcheurs

- Demande une vérification des « digues » du canal et le renforcement des bords effondrés du canal (signalés dans notre compte rendu de visite (avec photos) remis au cours de la réunion avec les services techniques et cadre de vie ainsi qu'à Messieurs GUILLAUME et BOURRE adjoints au Maire.

Monsieur Noyelles :

- *Ne dispose pas d'éléments concernant l'évolution du PPRI mais prend note nos demandes.*
- *Comprend les conséquences de l'application du PSS sur nos demandes d'extension des habitations.*
- *Souhaite lui aussi la mise en place rapide du PPRI.*
- *A pu constater par lui-même le mauvais état des bords du canal par endroit.*
- *Interviendra auprès de Voie Navigable de France pour le suivi des « digues » et les bords du canal.*

3) Les transports en commun :

L'association :

- Souligne la nécessité pour les habitants de la ZAC d'accéder à la gare le plus rapidement possible et leur permettent d'éviter de prendre leur voiture.
- Considère que la ligne F constitue un progrès mais ne résout pas la problématique indiquée ci-dessus.
- Fait remarquer que sur le Bd de la Marne et le bd de Lorraine cette ligne F s'ajoute aux 2 lignes RATP et à la ligne départementale 19 soit 4 lignes sur un même axe.
- Fait remarquer que de nombreux bus circulent à vide sur la rue Jean Jaurès.
- Demande donc, que les parcours à vide et les surplus sur l'axe nord/sud ci-dessus soit opérationnellement utilisés sur l'axe de la rue Jean Jaurès matin, midi et soir à minima.

Monsieur Noyelles :

- *Prend note de nos remarques et demandes afin de les faire examiner par Appolo*
- *Reconnait que cette ligne directe pourrait désengorger la place de la gare aux heures d'affluence.*

4) La liaison sud de Chelles : construction d'un nouveau pont sur le Canal, requalification du chemin des carriers et du chemin du corps de garde, accès direct à la base par pont actuel :

L'association :

- Constate et indique que ce dossier qui devait redémarrer fin 2013 par la construction du pont sur le canal plus à l'Ouest est lui aussi reporté malgré la déclaration d'utilité publique du 3 mars 2006.
- Craint de voir ce projet encore s'éloigner : le président du CG77 ayant indiqué que ce dossier ne présentait pas d'urgence par rapport à d'autres axes de circulation.
- S'inquiète de ne pas voir ce dossier figurer dans les programmes des candidats aux départementales alors que les déviations de Courtry et Villeparis y figurent.
- Justifie l'urgence à réaliser cette liaison compte tenu de la dangerosité du pont actuel pour la circulation et les piétons se rendant directement à la base, le mauvais état du chemin du corps de garde que de nombreux Vairois empruntent journellement et qui constitue une mauvaise attirance pour les entreprises souhaitant s'installer sur la ZA de la Trentaine.
- Souligne l'état lamentable des abords du Chemin des Carriers et des abords de la base donnant une mauvaise image du quartier et de la ville. Ce point pourrait trouver une solution dans la requalification de cette route en y apportant les aménagements nécessaires rendant difficile les dépôts d'ordures et de grabats clandestins et peut être dangereux pour la santé.
- Considère que les futurs travaux de la base ne sont pas incompatibles avec ceux de la liaison sud : les nuisances cumulées des 2 opérations permettraient de limiter la durée totale de celles-ci.

Monsieur Noyelles :

- *Prend note de nos remarques.*
- *Nous indique que les travaux de la liaison sud ne devraient démarrer qu'après ceux de la base nautique.*
- *Demanderà aux nouveaux élus de réactualiser ce dossier*